



Au village

CÉLÉBRATION DE L'ARMISTICE

Afin de célébrer le centième anniversaire de l'armistice de la 1ère guerre mondiale et rendre hommage à ceux qui sont morts au combat, nous vous invitons à nous retrouver le **dimanche 11 Novembre à 11h devant la mairie**.

Cette année, tout particulièrement, M. Charles Berne et M. Béatrice Layeux nous raconteront des détails de la vie des habitants de notre village nommés sur le monument aux morts situé au cimetière. Une gerbe de fleurs sera déposée devant celui-ci. Comme chaque année, les enfants du village sont invités à venir y déposer quelques fleurs eux aussi. Un verre de l'amitié sera ensuite servi à la mairie.

Les clochers qui rythment notre vie, nos joies et nos tristesses ont aussi vocation à célébrer des moments solennels, c'est pourquoi, le 11 novembre 2018 à 11h, les clochers de France sonneront en pleine volée pendant 11 minutes.



Territoire de mémoire(s)

1918-2018



À noter : Territoire de mémoire(s) (1918-2018) à Saint-Hilaire du Rosier

→ 9/11 à 18h30, salle des fêtes gare, Conférence de Pascale RIOU « les images de guerre et d'après-guerre »

→ 10/11 à 11h, Espace Doyon, vernissage de l'exposition « Commémoration de la Grande Guerre », l'exposition aura lieu du 9 au 14/11

→ 11/11 à 12h, salle des fêtes gare, repas avec animation musicale (chants d'époque), réservation au 04 76 64 52 44

MARCHÉ DE NOËL 2018



Le **1er Décembre**, la Baume d'Hostun va être en effervescence grâce à son traditionnel Marché de Noël. Les membres du Comité des fêtes et de l'Association des parents d'élèves s'associent pour l'organisation de cette manifestation afin qu'elle soit une belle réussite. À partir de 14h00, de nombreux exposants vous proposeront de quoi préparer les cadeaux pour les fêtes de fin d'année ou bien régaler vos appétits. Une collecte de jouets sera faite au profit de l'Association « Epicerie Solidaire » de Romans (penser à faire du tri dans vos placards pour le bonheur de nombreux enfants). Une buvette sera mise à disposition pour vous désaltérer ou vous réchauffer... Afin de combler un petit creux vous pourrez apprécier un coin snack avec des spécialités sucrées ou salées. (Crêpes, frites, huîtres...). Des animations seront proposées pendant tout l'après-midi : tour de Calèche, sculpteur de ballons, stand maquillage, lâcher de ballons célestes, chants des enfants de l'école et bien sûr l'arrivée du père Noël vers 16h.

Pour clôturer la soirée un repas diots vous sera proposé, à savourer sur place ou à emporter.

Afin de préparer les décorations du marché de Noël les personnes intéressées sont invitées à venir sur la scène de la salle des fêtes, les jeudis après-midi de 13h30 à 16h ou soir de 20h à 22h, à partir du jeudi 8 novembre. Merci d'apporter plein de bonnes idées ... pas trop difficiles à réaliser ! Pour les baumois qui souhaitent s'investir pour la mise en place, le démontage du marché de Noël et/ou souhaitent aider le jour même, n'hésitez pas à consulter le site internet de la commune. Un lien y est présent pour s'inscrire.

Pour tous renseignements complémentaires sur l'inscription en tant qu'exposant au Marché de Noël, vous pouvez contacter les organisateurs par mail à marche.noel.labaumedhostun@gmail.com ou par tél au 06.10.32.15.57.



CHEMIN DE PEINTRES



Les 6-7 octobre derniers a eu lieu la 10ème édition du Chemin de Peintres. Plus de 450 visiteurs se sont déplacés afin de découvrir les œuvres des artistes exposés dans l'Église et dans la salle du Conseil de la mairie. Un grand merci à tous les artistes petits et grands, professionnels ou amateurs présents cette année : Jacques Douay, Jean-Pierre Forray, Alain Maneval, Marie-Martine, Catherine Nervi, Michel Mercier, Christa Schnute l'Atelier d'Art et Création mené par Annick Karapétian, l'Atelier d'Art Floral mené par Jacqueline Pinet et les enfants de l'école et leurs enseignants. Un remerciement tout spécialement à Christa, Jacques et Jacqueline, nos artistes locaux qui se sont énormément impliqués dans l'organisation de cette manifestation.



PROJET FRESQUE

À l'occasion du Chemin de Peintres, les enfants de l'école, l'équipe enseignante et la mairie ont présenté un projet de fresque pour la grande façade de l'école.

En 2016, notre école a été agrandie et entièrement rénovée. Vous avez été très nombreux à participer au choix du nom de cette école « Victor Boiron ». Depuis, nous rêvons d'investir ce grand mur d'entrée. Une fresque est très souvent un projet ponctuel et figé, celle que nous souhaitons réaliser sera vivante et évolutive. Chaque personne ayant fréquenté l'école pourra laisser une trace ... d'une tranche de vie d'une tranche de livre ! Ainsi notre grande bibliothèque pourra évoluer et grandir au fil des années. Des générations d'écoliers pourront se retrouver côte à côte sur nos étagères

Comment remplir sa tranche de livre ? Choisir un titre inventé en lien avec un souvenir de cette école ou de la période à laquelle la personne l'a fréquentée, son nom et/ou prénom et éventuellement une date.

Les enfants de l'école ont présenté lors de l'exposition leurs tranches de livres ... ne reste plus qu'à les réaliser sur le mur !

Si ce projet vous plaît et vous fait rêver autant que nous, n'hésitez pas à en parler autour de vous et éventuellement à nous soutenir financièrement afin de payer les fournitures (peinture, marqueurs, pinceaux, rouleaux etc...) une urne est à disposition dans l'entrée de la mairie. Nous recherchons aussi un prêt de nacelle. À l'occasion du Chemin de Peintres la somme d'environ 250 € a déjà été collectée. Un grand merci à tous ! Nous vous tiendrons au courant de l'évolution du projet.



Actus Jeunes

CHEMIN DE PEINTRES : Ateliers avec Christa Schnute et Marie-Martine

Les enfants de l'école ont, comme les années précédentes, eu la chance de prolonger le chemin de peintres. En effet en cette matinée du lundi 8 octobre, chaque classe a eu l'opportunité de visiter l'exposition avec les explications des artistes, Jacques Douay (photographies), Jean-Pierre Forray (peintures à l'huile) et Alain Maneval (miroir et bijoux en métal) et ils ont pu se plonger dans les univers de Marie Martine et de Christa Schnute grâce à deux ateliers de 45 minutes chacun, le premier en peinture intuitive et le deuxième en modelage en argile. Les échanges ont été très riches pour les petits comme pour les grands.

À nouveau un grand merci aux artistes qui se sont impliqués dans ces ateliers ou dans les visites.



CLASSE DES CE1, CE2

Maxime D. : J'aimais bien la poterie parce que c'est un art. C'est génial la poterie, on est tout calme, ça nous fait patienter le temps, la peinture un peu moins mais j'ai bien aimé même si j'ai préféré la poterie à la peinture. J'ai fait un dauphin et une hirondelle.

Roman : J'ai bien aimé la poterie parce qu'on pouvait faire des animaux, la peinture parce qu'on pouvait faire tout ce qu'on voulait. Mais j'ai préféré la poterie parce que j'adore construire.

Nathael : Ce que j'ai préféré, c'est le travail d'Alain Maneval. Il fabriquait des bracelets et des colliers.

Garance : J'ai ressenti de l'amour à faire de la poterie. J'ai aimé la peinture et c'était rigolo. J'ai choisi un titre « Griffures de tigre. » En fait, j'ai peint avec mes ongles et avec un peigne. L'exposition était bien. J'ai préféré le travail d'Alain Maneval.

Inès : Pendant la peinture, je me suis laissée aller. Je faisais ce que je voulais c'était trop bien. En fait, c'était libre et génial. Pendant la visite, on a vu Jacques Douay, c'est un photographe. Moi aussi, j'aimerais devenir photographe pour faire des magnifiques photos comme lui. Ça m'impressionne, ce sont des magnifiques photos. Il a fait une photo, c'était un arbre, on aurait dit une tête de fille couchée. C'était trop génial.

Jade : Ce que j'ai préféré c'est faire de la sculpture, j'ai eu peur parce que je n'en avais jamais fait. C'était la première fois.

Charlotte : J'ai préféré la sculpture mais c'était très moche. La peinture était plus jolie. J'ai bien aimé la séance.

Lilou S : J'ai trop trop bien aimé la sculpture avec Christa. Aussi, j'ai bien aimé la peinture avec Marie-Martine. J'ai bien aimé les bijoux, les colliers, les bracelets, les miroirs parce que c'était joli, c'était avec Alain Maneval. A la peinture, on pouvait faire ce qu'on voulait. Aussi, à la sculpture on pouvait faire ce qu'on voulait, c'était bien. J'ai bien aimé les photos de Jacques Douay, c'était trop cool.

Noah : J'ai adoré la poterie car on pouvait faire des choses en volume. J'ai aimé la peinture mais moins j'ai oublié de préciser.

Camille : J'ai adoré quand j'ai fait la peinture avec Marie-Martine. Elle fait la peinture sans réfléchir et elle donne un titre à sa peinture. J'ai donné le titre « le livre déchiré ».

Fabio : J'ai adoré la peinture.

Lilou M : J'étais heureuse.

Léane : J'ai bien aimé la peinture non figurative avec Marie-Martine. Mon titre est « la griffure ». J'ai ressenti comme à Chabeuil alors j'ai fait un bonhomme car ça m'a donné envie de le refaire. J'ai pu faire des choses qu'avant je n'y arrivais pas comme le chat, la tortue, le canapé et la barre au chocolat. J'ai trouvé ça bien avec Christa et si je pouvais en refaire, ça serait avec plaisir.

Evan : J'ai bien aimé faire de la sculpture avec Christa.

Lucas : J'ai préféré quand on a fait l'empreinte des mains et aussi quand on a fait la peinture.

Lowan : J'ai bien aimé la peinture parce que c'était libre et parce que mon dessin en peinture je l'ai appelé « les rayures de tigre ».

Maxime : J'ai bien aimé l'atelier peinture avec Marie-Martine. On pouvait faire n'importe quoi, c'était trop bien parce qu'on pouvait étaler nos mains et on pouvait prendre des brosses à dents.

Avec Christa, on a fait de la sculpture et j'ai sculpté une boîte pour mettre des bijoux et j'ai bien aimé Jacques Douay, il est photographe, j'ai bien aimé ses photos.

Eva : J'ai adoré la sculpture, on pouvait faire ce qu'on voulait, j'ai fait une pomme, une banane, une patte, une tête de lapin. J'ai aimé la peinture dans l'Église.



11^{ème} ÉDITION DU CONCOURS DE NOUVELLES 15-20 ans à la médiathèque Simone de Beauvoir (Romans-sur-Isère)

Vous avez entre 15 et 20 ans et avez envie de participer à ce concours ?

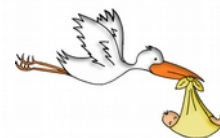
Pour participer vous devez, nécessairement intégrer, dans la nouvelle, la phrase suivante : « **Sans bruit, j'ai franchi le seuil de la maison.** » et envoyer votre nouvelle avant le mercredi 18 novembre minuit à l'adresse suivante à nouvelles@valenceromansagglo.fr.

Plus d'informations et règlement du concours :

<http://mediatheques.valenceromansagglo.fr> ou <http://nouvelles.viabloga.com>

En mairie

ÉTAT CIVIL : - naissance



Ylan,

le 18 septembre 2018 au foyer de Laura SOARES et Bastien BODIN, domiciliés au 6, rue du Savet.

Nous lui souhaitons la bienvenue et adressons toutes nos félicitations aux parents.

- décès

le 21 octobre,



de **Marcelle CHAPUIS née RAVIER**, 5C, rue de l'Église

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille.

- mariage



le 27 octobre,

entre **Odile BLANCHIN et Philippe GUYON**, 568, chemin de la Forest,

Nous présentons toutes nos félicitations aux époux.

RAPPEL : *Si vous souhaitez faire paraître sur cet État Civil une naissance, un mariage ou un décès, faites nous parvenir la demande en mairie ou par mail à mairie.la.baume.dhostun@wanadoo.fr*

PLAINTES À PROPOS DES DÉJECTIONS CANINES



Il est rappelé aux propriétaires de chiens de ne pas leur laisser faire leurs besoins n'importe où. Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants...

Il n'est agréable pour personne de retrouver des déjections canines sur la route devant chez soi.

Merci de respecter cela par mesure d'hygiène publique et par respect envers les autres villageois.

URBANISME - Permis de lotir

- Arrêté du Maire du 5 Septembre 2018 accordant le transfert d'un permis de lotir en cours au nom de M. CLOT Jean-Louis à M. CLOT Samuel, Jean-Louis, Jérôme et Eloïse – Lotissement la Blache
- Arrêté du Maire du 6 Septembre 2018 portant autorisation de reporter la date des travaux de finition au nom de M. CLOT Jean-Louis – Lotissement la Blache

URBANISME - Permis de construire

- Arrêté du Maire du 17 septembre 2018 autorisant la SCI 2ID pour l'extension d'un bâtiment d'activité – Rue des Coquelicots – ZA les Monts du Matin
- Arrêté du Maire du 21 septembre 2018 autorisant DELPHINOIX pour la réalisation d'un hangar de stockage – Rue des Lilas – ZA les Monts du Matin
- Arrêté du 17 octobre 2018 autorisant la Mairie de LA BAUME D'HOSTUN pour l'extension de la salle polyvalente – Place du Parc
- Arrêté du 17 octobre 2018 autorisant M. MORIN Loïc à la modification du permis de construire avec la création d'une ouverture en façade nord

URBANISME - Déclaration préalable

- Arrêté du Maire du 12 Octobre 2018 portant non opposition à M. CLUZE Eric pour l'extension d'un abri barbecue – Chemin de la Draye
- Arrêté du Maire du 17 Octobre 2018 portant non opposition à M. RIBEIRO SOARES Manuel pour l'installation d'une baie vitrée avec volet roulant à la place de la porte du garage – Route de Gervans

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens et jeunes filles nés entre le 1^{er} Novembre 2002 et le 30 Novembre 2002 doivent se présenter en Mairie munis du livret de famille.

En vous connectant à mon.service-public.fr, vous pourrez réaliser cette formalité.



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les prochaines élections auront le 26 mai 2019 à l'occasion des élections européennes.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Cette démarche peut être réalisée en ligne sur le site <https://www.service-public.fr> ou en mairie

Vous devez fournir les documents suivants :

- Pièce d'identité *récente* prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité
Si vous êtes devenu français récemment et n'avez pas encore de papiers français : pièce d'identité d'origine (passeport ou carte d'identité) *récente* + une preuve de la nationalité (décret de naturalisation par exemple)
- Justificatif de domicile

COUPURE DE COURANT

ENEDIS, l'électricité en réseau, vous informe d'une coupure de courant pour travaux d'élagages à proximité du réseau électrique concernant la commune de LA BAUME D HOSTUN **le jeudi 15 novembre 2018 entre 14h et 16h**. Quartiers ou lieux-dits concernés :

Quartier LE PERRIER
Quartier LES CHARBONNIERES
TROU DU LOUP
BACANILLE

Lieu dit CHARBONNIERES
Bois de GERVANS*
Aire « PORTE DE LA DRÔME »
Cafeteria AIRE PORTES DE DRÔME

ÉCHOS DE LA DRÔME



Nouveau look, nouvelle formule pour le magazine de la Drôme...

En janvier 2019, le magazine du Conseil Départemental de la Drôme prend un nouveau départ.

Soucieux du bon usage de l'argent public, le conseil départemental a choisi de diffuser ce magazine via des points de mise en dépôt. Ils ne seront donc plus distribués dans toutes les boîtes aux lettres.

Vous aurez la possibilité de le consulter sur le site <https://www.ladrome.fr> ou quelques exemplaires seront à votre disposition en mairie.

DÉCLARATION ANNUELLE DES RUCHES : jusqu'au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue**.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation. Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

À NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août 2018). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2018)

RAMASSAGE DES FRUITS D'AUTOMNE

Le ramassage des noix et châtaignes est interdit sur les propriétés privées.

Cette interdiction concerne les champs de noyers ainsi que la plupart des bois de la commune.



SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2018

Présents : GUILHERMET Manuel, POURROY Ivan, PELLOUX-PRAYER Marion, POUILLY Jean-Marie, WOLTRAGER Maurice, GRAVELOT Franck, MILLON Cédric, MORIN Claire, RIQUET Guy, CRON Lionel, FORIEL Laurent,

EAU POTABLE – SCHEMA DIRECTEUR – ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Une consultation a été lancée auprès de six entreprises pour la réalisation de l'étude du schéma directeur Eau potable sur l'ensemble de notre territoire. Cette étude comprend les phases suivantes :

- Phase 1 : Etat des lieux, enquêtes, recueil et synthèse des informations disponibles, analyse de la situation actuelle, synthèse et mise à jour des plans ;
- Phase 2 : Diagnostics des réseaux, campagnes de mesures et investigations complémentaires ; interprétation ;
- Phase 3 : Modélisations hydrauliques, Simulations des scénarii ;
- Phase 4 : Propositions et choix des solutions, schéma directeur et zonage réglementaire.

Deux bureaux d'études ont fait parvenir leur dossier complet dans les délais. Après analyse du dossier administratif et examen du DPGF notamment sur le détail des prix unitaires appliqués sur chacune des prestations sollicitées dans le CCTP, le Conseil Municipal a retenu la proposition de BEAUR pour un montant de 31 620.00 € HT.

PERSONNEL – MODIFICATIONS DU TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE DE L'ADJOINT TECHNIQUE TITULAIRE ET AVENANT N° 1 AU CONTRAT A DURÉE DÉTERMINÉE DU POSTE D'AGENT TECHNIQUE CONTRACTUEL

Il convient de revoir les temps de travail des deux agents techniques chargés de l'entretien de bâtiments. En effet, après reprises de leurs fiches de poste, il est nécessaire d'augmenter :

- Pour l'agent technique titulaire, à 27h27min. hebdomadaires annualisées (au lieu de 26h36min.)
- Pour l'agent technique contractuel, à 12h32min. (au lieu de 11h49min.)

PERSONNEL – AVENANT A LA CONVENTION ASSISTANCE RETRAITE AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

La Commune a souhaité bénéficier, pour la période du 1^{er} Janvier 2015 au 31 décembre 2017, d'un service proposé par le Centre de Gestion de la Drôme d'assistance retraite facultatif de proximité garantissant la fiabilité des dossiers transmis à la Caisse Nationale des retraites des agents de collectivités locales. Un avenant est rédigé pour poursuivre cette assistance jusqu'à la fin de l'année.

CENTRE DE GESTION FPT – CONVENTION D'ADHÉSION À LA MISSION EXPÉRIMENTALE DE MÉDIATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE

Par la loi de modernisation de la justice du 18 novembre 2016, il a été prévu, jusqu'en novembre 2020, l'expérimentation d'une procédure de médiation préalable obligatoire dans certains contentieux qui intéressent la fonction publique. Cette nouvelle mission, certes, facultative pour les employeurs, présente de nombreux avantages. En effet, la médiation est plus rapide et moins coûteuse qu'une procédure contentieuse. Elle est aussi plus efficace car elle offre un cadre de résolution amiable des litiges et débouche sur une solution négociée, en amont du contentieux.

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à cette procédure, si le besoin venait à se faire sentir.

BUDGET COMMUNE – DÉCISION MODIFICATIVE – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE à L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE LA BAUME D'HOSTUN

Suite à la récompense perçue par l'Ecole lors du Trail d'Hostun 2017, du matériel sportif (tapis de sol et ballons en mousse) a été acheté auprès de CASAL SPORT pour un montant TTC de 256.00 €. La totalité de cet achat sera pris en charge par l'Association des Parents d'Elèves

Le budget est donc modifié en conséquence.

AREA - SIGNATURE DE LA CONVENTION DE GESTION ET D'ENTRETIEN DE RÉTABLISSEMENTS DE COMMUNICATIONS SUR OUVRAGES D'ART DE L'AUTOROUTE A 49 N° 90.18.870.

La société GRAFS (Gabriel RENAUD Assistance Foncière et Services) a été mandatée par la Société AREA, concessionnaire des Autoroutes Rhône-Alpes qui, à la demande de l'Etat a pour mission d'établir les conventions nécessaires à la gestion et l'entretien des rétablissements de communications réalisés lors de la construction de ses autoroutes alpines.

S'agissant d'une réalisation dont la mise en service de la voie rétablie est ancienne, il s'agit en l'espèce, d'une simple régularisation administrative qui ne modifie en rien la situation juridique existante de ce rétablissement.

Le Conseil Municipal approuve la convention de gestion et d'entretien du rétablissement de communication sur ouvrage d'art permettant le franchissement de l'A 49 sur le territoire de la Commune de LA-BAUME-D'HOSTUN.

FAMILLES RURALES DE JAILLANS ET SES COMMUNES AVOISINANTES – ACCORD DE PRINCIPE POUR LA MISE EN PLACE DES MERCREDIS LOISIRS

Suite au retour de la semaine scolaire à 4 jours, une réunion a eu lieu le 7 juin afin d'évoquer la mise en place des Mercredis Loisirs en présence des 5 communes de l'Est (Beauregard-Baret, Eymeux, Hostun, Jaillans et La Baume d'Hostun) et de l'association « Familles Rurales », gestionnaire du centre de loisirs Kid'o'Mino.

Une nouvelle convention « Mercredis Loisirs » entre les cinq communes fixant l'organisation et les modalités financières devra être rédigée ainsi qu'une convention de partenariat entre l'Association « Familles Rurales de Jaillans et des communes avoisinantes » et la CAF. Un accord de principe est donné à ce projet dans l'attente de prendre connaissance du projet de convention.

RAPPORT ANNUEL 2017 DES DIFFÉRENTS ÉTABLISSEMENTS A COOPÉRATION INTERCOMMUNALE (EPCI)

Les rapports annuels 2017 des EPCI suivants sont présents et les conseillers en ont pris acte :

- Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme
- Syndicat Intercommunal de l'Ecancière
- Communauté d'Agglomération « Valence Romans Agglo »

VALENCE ROMANS AGGLO – CONVENTION D'OCCUPATION DES SOLS CONCERNANT L'IMPLANTATION DE POINT D'APPORT VOLONTAIRE SUR DOMAINE PUBLIC

Des conteneurs semi-enterrés vont remplacer prochainement les petits conteneurs sur roulettes. Quatre Points d'Apport Volontaire (PAV) vont être constitués pour les dépôts d'ordures ménagères résiduelles sur le territoire de la commune. Deux de ces points vont être installés sur le domaine public et les autres sur le domaine privé.

Une convention est passée afin de définir les conditions par lesquelles la Communauté d'Agglomération est autorisée, sous le régime des occupations du domaine public mais également au regard du principe général de continuité du service public, à occuper les emplacements cités ci-après pour y installer, exploiter et entretenir les équipements de PAV

Emplacement des PAV	Nombre de conteneurs		Occupation sur le Domaine
	CSE pour les OMr	CA pour le Tri	
Place de la Mairie (derrière l'église)	2	5	Public
Rue des Charmilles	2	0	Public
Rue des Coquelicots	2	5	Privé (VRA)
Route du Champ de la Croix / Chemin des Noyers	1	0	Privé

VALENCE ROMANS AGGLO – APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT) 2018

Le rapport de la CLECT de la Communauté d'agglomération Valence Romans Agglo, qui fixe l'évaluation des charges nettes transférées au 1^{er} janvier 2018 concerne :

- le transfert de la compétence eaux pluviales pour les communes de l'ex Communauté de Communes de la Raye.
- Le transfert de la piscine de Portes les Valence
- Le transfert de charges liées à l'apprentissage de la natation pour la commune de Portes les Valence.;

Pour la baume, le montant de l'allocation compensatrice reste inchangée à 129 184 €.

Le Conseil Municipal approuve ce rapport.

SALLE POLYVALENTE –TARIFS DE LOCATIONS DES TABLES ET DES CHAISES

Les habitants de la commune peuvent utiliser les tables et chaises à l'occasion de leurs repas familiaux qui ont lieu en dehors de l'enceinte de la salle des fêtes. Il est proposé de fixer les tarifs suivants :

SALLE DES FETES	
Tréteaux et tables	3.00 €
chaise	0.20 €

La séance est clôturée par la signature des élus présents.

Nos entreprises baumoises

BOYER Teddy :

SOS GUEPES ET FRELONS

Destruction à toute hauteur
de nid de guêpes et de frelons,
dératisation 7j/7



Boyer Teddy

72, rte de Plampalais 26730 La Baume d'Hostun

09.80.37.61.41 ou 06.84.92.42.11

sosguepesetfrelons@laposte.net

sosguepesfrelons.canalblog.com/



Destruction de nid de guêpes, frelons, frelons asiatiques

**Traitement préventif et curatif de vos toitures contre les frelons - Dératisation
Intervention à toutes hauteurs, devis gratuit.**

72, route de Plampalais
26730 La Baume d'Hostun

06 84 92 42 11

sosguepesetfrelons@laposte.net

L'Agglo

L'AGGLO : Le mag

L'Agglo le mag' N°15 - Octobre 2018 a été distribué début octobre par Médiaposte dans toutes les boîtes aux lettres des 56 communes de l'Agglo (y compris celles dotées d'un stop-pub). Des exemplaires du magazine sont également disponibles dans les équipements de l'Agglo et les 56 mairies.

UN ARCHITECTE-CONSEILLER À VOTRE SERVICE

La Communauté d'agglomération propose un service gratuit et personnalisé de conseil architectural et paysager grâce à l'intervention de deux architectes-conseillers. Ils apportent conseil et assistance aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités pour tous travaux de réhabilitation et de construction pour de l'habitat ou pour de l'activité. L'enjeu pour la collectivité est d'améliorer la qualité de l'architecture et des paysages du territoire. Tous les projets qui sont donnés à voir depuis l'espace public sont ainsi concernés par le conseil : depuis l'extension ou la surélévation d'un bâtiment, la construction neuve, l'aménagement de terrains à lotir jusqu'à la rénovation de façade, la création d'ouverture, l'installation de clôture,

+ d'infos : prise de rendez-vous au 04 69 64 70 49 - accueil téléphonique le lundi et le mercredi de 8h à 11h 30

N.B. : L'architecte-conseiller n'a aucune fonction de contrôle et ne se charge pas de la maîtrise d'œuvre des projets mais vous aide à améliorer votre projet.

OPÉRATION RUBAN BLANC : pour briser le silence !

Le 25 novembre est la journée internationale pour l'éradication des violences faites aux femmes. Le ruban blanc en est le symbole. À cette occasion, une action est déployée dans tout le département : **MARCHONS, COURONS...**, *Une marche, une course solidaire !* Cette action est pilotée conjointement par le CIDFF de la Drôme, Valence-Romans-Agglo, la ville de Valence, Remaid et la délégation aux droits des femmes.

Pour plus de renseignements : www.facebook.com/asso.remaid



Le mot des Associations

Comité des fêtes

En septembre dernier s'est tenue l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes. Après la présentation du bilan financier, le bureau a été reconduit pour l'année 2019 :

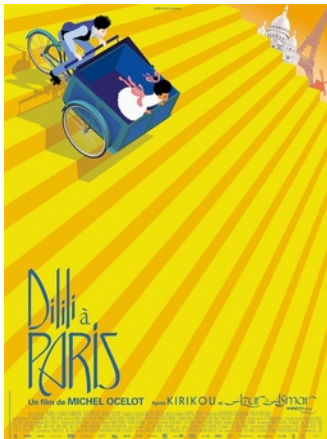
Présidente ; Céline Martel
Trésorière ; Peggy Savoie
Secrétaire ; Christa Douay

Vice-Président ; Manuel Guilhermet
Trésorier adjoint ; Cédric Millon
Secrétaire adjoint ; Mourad Boualouani

Cinéma

Comité des fêtes

Les prochaines séances de cinéma sur la commune auront lieu **le vendredi 9 novembre** :



→ à 17h30 **DILILI À PARIS**

Date de sortie 10 octobre 2018 (1h35min)
Réalisé par Michel Ocelot
Avec acteurs inconnus.
Genre Animation

Synopsis et détails (à partir de 6 ans)

Dans le Paris de la Belle Époque, en compagnie d'un jeune livreur en triporteur, la petite kanake Dilili mène une enquête sur des enlèvements mystérieux de fillettes. Elle rencontre des hommes et des femmes extraordinaires, qui lui donnent des indices. Elle découvre sous terre des méchants très particuliers, les Mâles-Maîtres.

Les deux amis lutteront avec entrain pour une vie active dans la lumière et le vivre-ensemble...



→ à 20h **NOS BATAILLES**

Date de sortie 3 octobre 2018 (1h38min)
Réalisé par Guillaume Senez
Avec Romain Duris, Laure Calamy, Laetitia Dosch, etc.
Genre Drame

Synopsis et détails

Olivier se démène au sein de son entreprise pour combattre les injustices. Mais du jour au lendemain quand Laura, sa femme, quitte le domicile, il lui faut concilier éducation des enfants, vie de famille et activité professionnelle. Face à ses nouvelles responsabilités, il bataille pour trouver un nouvel équilibre, car Laura ne revient pas.

Tarifs : 5,50 € / enfant, étudiant ou personne de plus de 65 ans ; 6,50 € / adulte
Prochaines séances le 19 décembre avec Jean Christophe & Winnie et Capharnaüm

Repas « Soupe au lard » Comité des fêtes

Le froid arrive. Aussi le comité des fêtes vous propose de se retrouver autour d'un repas chaud le **samedi 17 novembre à partir de 20h**. Cette année c'est la traditionnelle **soupe au lard** qui sera servie. Attention le nombre de places est limité à 130. Réservez rapidement votre repas auprès des membres du comité ou auprès de Céline au 06 79 55 76 06.



Club des Jeunes retraités Comité des fêtes



Le **vendredi 23 novembre à midi** aura lieu à la salle des fêtes un repas "choucroute" suivi des activités habituelles. Tous les retraités y sont invités.

Veillez vous inscrire pour cela auprès de Gérard ou Mireille PALAYER (04 75 48 42 02 ou 06 71 66 23 28) au plus tard le 16 novembre.

Association de Parents d'Élèves

L'Assemblée Générale de l'Association de Parents d'Élèves a eu lieu ; après le bilan moral et financier, un nouveau bureau a été élu :

Présidente : Sabrina Dubois
Trésorière : Christelle Mocq
Secrétaire : Émeline Morin

Vice-Présidente : Joanna Saillo
Trésorière adjointe : Manon Pourroy
Secrétaire adjointe : Coralie Barret

Aide à Domicile en Milieu Rural

L'ADMR organise sa **matinée boudin-caillettes** pour participer au financement de son action sociale le **dimanche 18 novembre** de 8 h 30 à 12 h sur le parking U express à CHATUZANGE LE GOUBET.

Les commandes peuvent être effectuées auprès des bénévoles des villages (pour la Baume : Marie-France Pellerin : 04 75 48 41 23 ou Mireille Palayer : 06 71 66 23 28) ou des salariés, ou envoyées à l'ADMR 62, rue des Monts du Matin 26300 CHATUZANGE LE GOUBET avec le règlement correspondant, au plus tard le 10 novembre.

La livraison sera effectuée par les bénévoles le samedi après-midi 17 novembre, ou bien vous pourrez la récupérer devant le magasin U.



Les Pas Pressés

Programme des randonnées de novembre et décembre :

Date	Lieu	Public	Départ	Dénivelé	Durée	Difficulté	Organisateur
Di 11/11	Château Jullien (Corrençon)	Adultes /ados	8h30	500m	4h30	Facile	Robert Jacquier : 04 75 48 80 45
Ma 13/11	Pas de la Croix Baume Corn	Tout	8h30	700m	4h30	Facile	Gérard Palayer : 06 52 05 76 21
Ma 13/11	Pas Bouvaret-Pas de la Pierre	Adultes	8h	980m	6h30	Assez difficile	Jacques.ribon@wanadoo.fr
Ma 20/11	Croix de Bezot Ourches	Tout	8h30	650m	4h30	Facile	Gérard Palayer : 06 52 05 76 21
Ma 20/11	Léoncel – Col de la bataille	Adultes	8h	700m	7h	Peu difficile	Jacques.ribon@wanadoo.fr
Ma 27/11	Serre des Aigles Aouste	Tout	8h30	550m	5h30	Facile	Gérard Palayer : 06 52 05 76 21
Ma 27/11	Rochers des Treillaras	Adultes	8h	900m	6h30	Assez difficile	Jacques.ribon@wanadoo.fr
Ma 04/12	Plateau de Savel Gigors	Tout	8h30	500m	4h30	Facile	Gérard Palayer : 06 52 05 76 21
Ma 04/12	Combe Laval – Lente	Adultes	8h	800m	6h30	Assez difficile	Jacques.ribon@wanadoo.fr
Ma 11/12	Rando de Noël à définir						Gérard Palayer : 06 52 05 76 21

Don du sang

Lors de la dernière Assemblée Générale des donneurs de Sang de Bourg-de-Péage et de son canton, 4 personnes de la Baume ont été distinguées au titre du don du sang. Il s'agit de : Manon Pourroy, Valérie Jallifier, Armand Murdinet et Alexandra Lopez qui a quitté notre commune. Manuel Guilhermet et Nicole Mairot, responsable des donneurs de sang de la commune, les ont honorés en leur remettant leur diplôme à l'occasion du vernissage du Chemin de Peintres : Félicitations et remerciements à nos 4 concitoyens qui contribuent à sauver des vies !

Dates à retenir :
 → Assemblée Générale le 1^{er} février 2019 à Charpey
 → Loto le 9 février à Pizançon
 → du 30 mars au 6 avril, voyage au Portugal
 → fête champêtre le 19 mai à la Baume d'Hostun



Fédération contre la maltraitance



Centre d'écoute de la Drôme
 Maltraitance Personnes âgées
 et / ou handicapées

15 Novembre 2018 à 14 h

CONFERENCE
 Grand public et gratuite

**« Bien vieillir devrait être notre avenir !
 Comment ? Où ? »**

Intervenants :

- Michel BILLE, sociologue, auteur notamment de « La tyrannie du bien vieillir ». Dans ses ouvrages, on retrouve le souci de réhabiliter la vieillesse, en démontrant que c'est une chance, même quand on ne « vieillit pas jeune ».
- Jean Pierre RISO, président de la Fédération Nationale des Associations de Directeurs d'Etablissements et Services pour Personnes Agées.

Accueil à partir de 13 h30 dans les locaux de l'UDAF,
 2 rue Lapérouse à VALENCE (entrée par la rue Chorier).



Avec le soutien de

La conférence sera suivie d'un temps
 d'échanges et d'un moment convivial



Familles Rurales de Jaillans et des communes avoisinantes

Familles rurales ASSOCIATION DE JAILLANS
Vivre mieux !

Soirée - débat

La fratrie : Joies et difficultés

Animée par Céline Pierron-Guyot,
Psychanaliste

Entrée libre

**VENDREDI 09 NOVEMBRE
A 20H
LUDOTHEQUE KID O'LUDO - EYMEUX**

Contact 06.18.63.16.61
relaisfamille26@wanadoo.fr
www.famillesrurales.org/jaillans/

ALLOCACTIONS FAMILIALES
Café de la Doline

10 NOVEMBRE 2018

8H30-12H

SALLE DES FETES DE JAILLANS

BOURSE AUX JOUETS - LIVRES

Dépôt des articles : 9 novembre 15h-19h
Retrait des invendus : 10 novembre à 14h
Réservation des listes : 06.18.63.16.61
relaisfamille26@wanadoo.fr

10 Place de l'église- 26300 JAILLANS
www.famillesrurales.org/jaillans

Familles rurales ASSOCIATION DE JAILLANS
Vivre mieux !

Paroisse St Pierre des Monts du Matin

Dates	1 ^{ère} Messe	2 ^{ème} Messe
Samedi 10 novembre	18h CHARPEY (célébration oecuménique)	
Dimanche 11 novembre	9h BEAUREGARD BARET	10h45 CHATUZANGE
Samedi 17 novembre	18h MARCHES	
Dimanche 18 novembre (Quête pour le Secours catholique)	9h JAILLANS	10h45 CHATUZANGE
Samedi 24 novembre	18h ALIXAN	
Dimanche 25 novembre	9h St MAMANS	10h45 CHATUZANGE
Site Internet de la paroisse : www.saintpierredesmontsdumatin-valence.cef.fr		

Maison paroissiale St Pierre : 17, chemin de Cénizier 26300 CHATUZANGE LE GOUBET

Tél : 04 75 47 40 01 / mail : secretariat.saintpierre26@gmail.com

www.saintpierredesmontsdumatin-valence.cef.fr

Permanence les mardis, jeudis et samedis de 9h à 11h

Père Stéphane Nguyen :

Tél : 06 11 35 80 57 / mail : stephane.nguyen@hotmail.fr

MAIRIE DE LA BAUME D'HOSTUN

26730 LA BAUME D'HOSTUN

Téléphone : 04.75.48.42.41

Télécopie : 04.75.48.46.58

Messagerie :

mairie.la.baume.dhostun

@wanadoo.fr

Site internet :

<http://www.la-baume-dhostun.fr>

**Lundi, Mardi
de 8h30 à 12h**

**Mercredi
de 16h à 19h**

**Vendredi
de 11h à 16h30**

**Samedi
de 9h à 12h**

(Ouvert si la date
du jour est PAIRE)

Permanence du Maire :

**Mercredi et Samedi
sur Rendez-vous**

Directeur de publication :

Manuel GUILHERMET,

Maire

Édité et publié par la

MAIRIE DE

LA BAUME D'HOSTUN

en 250 exemplaires

**Prochaine
Vie Communale
mi décembre**

Dates à retenir :

9 novembre : Cinéma

11 novembre : Célébration de l'armistice

17 novembre : Repas « Soupe au lard » du Comité des Fêtes

23 novembre : Club des Jeunes retraités

1er décembre : MARCHÉ DE NOËL

22 décembre : Art Floral

11 janvier : à 18h Voeux du Maire

13 janvier : Repas des Anciens

Le secrétariat de la mairie sera fermé :

Du samedi 10 novembre

au vendredi 16 novembre inclus.

En cas d'urgence, merci d'appeler le 06 10 32 15 57